



Commune de SAINT-LAURENT

ANNEXES SANITAIRES

Volet Eaux Usées

Zone d'assainissement collectif :



Assainissement collectif existant



Réseau E.U. existant



Réseau E.U. à créer



Branchement à créer

Zones d'assainissement non collectif :



Zone d'assainissement collectif futur à court, moyen ou long terme



Zone d'assainissement non collectif futur à long terme



Réseau E.P. existant



Fossé

Divers :



Contour PLU (Zones U et AU)



Périmètre de protection de captage
(PI, immédiat ; PR, rapproché ; PE, éloigné)



Zone Humide (Inventaire départemental)



Réseau hydrographique



Bâtiment mise à jour non cadastré
(à la date d'approbation du PLU)



Certifié conforme par le Maire et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 3 octobre 2019 approuvant la révision du PLU de Saint-Laurent.

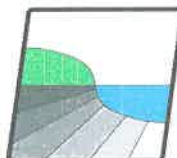
Le Maire,

Date : Septembre 2019

Echelle : 1/5000

Fichier : AS_EU_StLaurent.dwg

Dessin : S. BRUN



NICOT INGÉNIEURS CONSEILS

Parc Altaïs, 57 rue Cassiopée
74650 ANNECY - CHAVANOD
Tel: 04.50.24.00.91
www.eau-assainissement.com
E-mail: contact@nicot-ic.com

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT



Commune de SAINT-LAURENT

ANNEXES SANITAIRES

Volet Eaux Usées

Zone d'assainissement collectif :

- Assainissement collectif existant
- Réseau E.U. existant
- Réseau E.U. à créer
- Branchement à créer

Zones d'assainissement non collectif :

- Zone d'assainissement collectif futur à court, moyen ou long terme
- Zone d'assainissement non collectif futur à long terme
- Réseau E.P. existant
- Fossé

Divers :

- Contour PLU (Zones U et AU)
- Périmètre de protection de captage (Pl, immédiat ; PR, rapproché ; PE, éloigné)
- Zone Humide (inventaire départemental)
- Réseau hydrographique
- Bâtiment mise à jour non cadastré (à la date d'approbation du PLU)

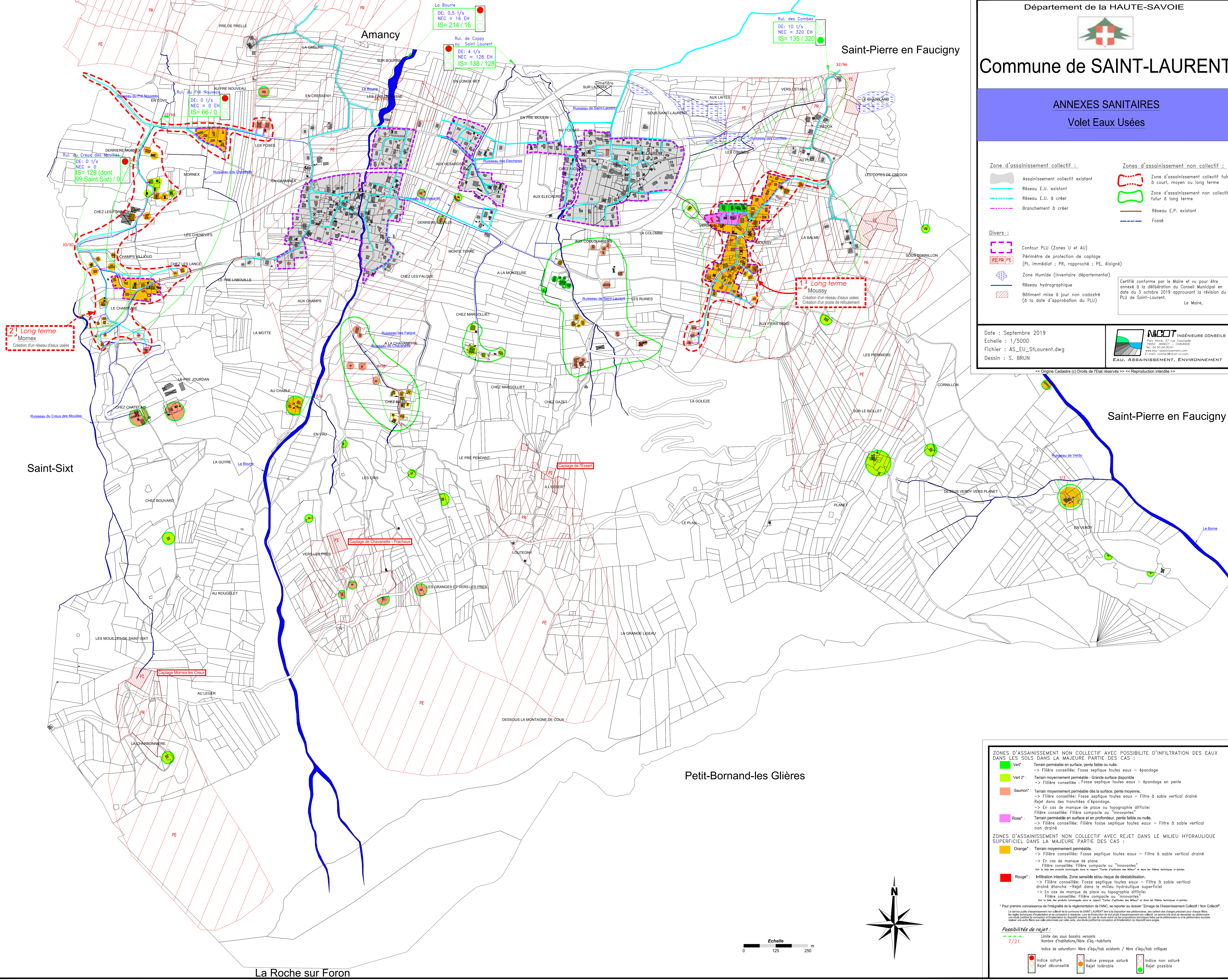
Certifié conforme par le Maire et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 3 octobre 2019 approuvant la révision du PLU de Saint-Laurent.

Le Maire,

Date : Septembre 2019
Echelle : 1/5000
Fichier : AS_EU_StLaurent.dwg
Dessin : S. BRUN



<< Origine Cadastre (c) Droits de l'Etat réservés >> << Reproduction interdite >>



ZONES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AVEC POSSIBILITE D'INFILTRATION DES EAUX DANS LES SOLS DANS LA MAJEURE PARTIE DES CAS :

- Vert :** Terrain perméable en surface, pente faible ou nulle.
-> Filtré conseillé: Fosse septique toutes eaux - épanchage
- Vert 2° :** Terrain moyennement perméable - Grande surface disponible
-> Filtré conseillé: Fosse septique toutes eaux - épanchage en pente
- Saumon :** Terrain moyennement perméable dès la surface, pente moyenne.
-> Filtré conseillé: Fosse septique toutes eaux - Filtré à sable vertical drainé
Rejet dans des tranchées d'épandage.
-> En cas de manque de place ou topographie difficile: Filtré conseillé: Filtré compacte ou "innovantes"
-> Filtré conseillé: Filtré fosse septique toutes eaux - Filtré à sable vertical non drainé
- Rose :** Terrain perméable en surface et en profondeur, pente faible ou nulle.
-> Filtré conseillé: Filtré fosse septique toutes eaux - Filtré à sable vertical non drainé

ZONES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AVEC REJET DANS LE MILIEU HYDRAULIQUE SUPERFICIEL DANS LA MAJEURE PARTIE DES CAS :

- Orange :** Terrain moyennement perméable.
-> Filtré conseillé: Fosse septique toutes eaux - Filtré à sable vertical drainé
-> En cas de manque de place: Filtré conseillé: Filtré compacte ou "innovantes"
Voir la liste des produits homologués dans le rapport "Cartes d'aptitude des filtres" et dans les filtres techniques ci-jointes.
- Rouge :** Infiltration interdite. Zone sensible et/ou risque de déstabilisation.
-> Filtré conseillé: Fosse septique toutes eaux - Filtré à sable vertical drainé étanche - Rejet dans le milieu hydraulique superficiel
-> En cas de manque de place ou topographie difficile: Filtré conseillé: Filtré compacte ou "innovantes"
Voir la liste des produits homologués dans le rapport "Cartes d'aptitude des filtres" et dans les filtres techniques ci-jointes.

* Pour prendre connaissance de l'intégralité de la réglementation de l'ANC, se reporter au dossier "Zonage de l'Assainissement Collectif / Non Collectif".

Le service public d'assainissement non collectif de la commune de SAINT-LAURENT tient à la disposition des pétitionnaires des cahiers des charges précisant pour chaque filtre les règles techniques d'implantation et de conception à respecter. Lors de l'installation de tout projet d'assainissement non collectif, un service de suivi de qualité du traitement des effluents sera assuré par la commune et l'implantation du dispositif devra être en accord avec les prescriptions techniques définies par le pétitionnaire ou le pétitionnaire agréé.

Possibilités de rejet :

- 7/21** Limite des sous bassins versants
Nombre d'habitants/Nbre d'éq.-habitants
Indice de saturation= Nbre d'éq./hab existants / Nbre d'éq./hab critiques

Indice saturé	Indice presque saturé	Indice non saturé
Rejet déconseillé	Rejet tolérable	Rejet possible